

Le Numéro . . . . .  
( 50 Centimes  
10 Cents

2<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 5. — Février 1898

# LA REVUE DES DEUX FRANCES

REVUE FRANCO-CANADIENNE

Directeur :  
Achille STEENS

## Sommaire

Jules Lemaitre (DE L'ACAD. FRANÇAISE)	<i>L'Ainée</i> . . . . .	97
Georges Rodenbach . . . . .	<i>Interviews et Enquêtes</i> . . . . .	109
Castor . . . . .	<i>Chronique canadienne</i> . . . . .	115
Paul Bourget . . . . .	<i>Les Bouquets des pauvres</i> . . . . .	120
Rodolphe Brunet . . . . .	<i>Le Docteur Péan</i> . . . . .	121
Edmond Rostand . . . . .	<i>Ballade</i> . . . . .	124
Bernard Lazare . . . . .	<i>Le Procès du capitaine Dreyfus (fin)</i> . . . . .	125

---

### BUREAUX :

#### FRANCE

23, rue Racine, 23

PARIS

#### CANADA

30, rue St-Jacques, 30

MONTREAL

29, rue St-Jean, 29

QUÉBEC

ADMINISTRATION FRANÇAISE

23 — Rue Racine — 23

PARIS

ADMINISTRATION CANADIENNE

30, rue St-Jacques, 30

MONTREAL

29, rue St-Jean, 29

QUÉBEC

LA

# REVUE DES DEUX FRANCES

ABONNEMENTS POUR LA FRANCE ET LE CANADA

UN AN . . . . .	{ 20 FRANCS	SIX MOIS . . . . .	{ 12 FRANCS
	{ 4 DOLLARS		{ 2 D. 40 CTS

## PUBLICITÉ

*La publicité se traite directement :*

*Dans toute l'Amérique, avec nos Administrateurs de Québec et de Montréal ou avec les Agents dûment accrédités par eux.*

*En France, avec la Direction de Paris.*

A CHAQUE NUMÉRO UN SUPPLÉMENT SPÉCIAL  
LA MODE PARISIENNE

RESTAURANT DE L'ABBAYE

# T. MIGNOT, PROPRIÉTAIRE

6, rue St-Benoit, 6

Repas à partir de fr. 1.50 fr. 2. et fr. 3. » et à la Carte

SALLES PARTICULIÈRES

*Le Restaurant de l'Abbaye se recommande par la distinction de sa clientèle.*

Vins de 1<sup>er</sup> Choix

MAISON FONDÉE EN 1620

# Des Hommes

## L'HON. M. E. J. FLYNN

L'honorable M. Flynn est d'origine irlandaise et canadienne. Mais il est français de cœur autant que son nom est anglais.

Ses ancêtres, d'ailleurs, étaient de bons normands — de ces fameux normands qui firent la conquête de l'Angleterre.

Avocat distingué, professeur de droit romain à l'Université Laval et député du comté de Gaspé au parlement de Québec où il est le « leader » de l'opposition, M. Flynn demeure l'un des hommes politiques canadiens les plus en vue, après avoir été plusieurs fois ministre et, récemment encore, premier ministre de l'Assemblée Législative de Québec.

D'une très grande intégrité et doué d'une remarquable sagesse, à la hauteur de toutes les circonstances politiques, M. Flynn est très estimé au Canada.

Très bon orateur, tribun redouté, penseur profond, il fit son plus brillant plaidoyer en faveur de la liberté de la presse un jour menacée. — Il fut toujours parmi les apôtres des causes humanitaires.

Beaucoup de ses amis ne partagent pas ses opinions politiques, mais tous aiment la loyauté de son amitié.

Nous saluons avec respect cette personnalité éminente comme homme politique et comme avocat.

Le grand honnête politicien qu'il est, l'orateur puissant que l'on reconnaît en lui, et, enfin, sa qualité de canadien faisant honneur à son pays, nous commandaient de lui donner une première place dans notre galerie des illustrations canadiennes.



E. J. FLYNN,

*Leader de l'Opposition conservatrice  
au Parlement de Québec.*

## A NOS LECTEURS

Des changements considérables apportés à l'administration de la *Revue des Deux Frances*, nous ont obligé, ce mois-ci, à en restreindre un peu la rédaction.

D'autre part, le mauvais temps occasionne des traversées beaucoup plus longues. Notre dernier numéro a mis près de trente jours pour parvenir à nos agents du Canada et des États-Unis. Ce sont des retards qui ne nous sont pas imputables.

Nous prévenons donc nos abonnés et nos lecteurs, que les numéros de Février et de Mars leur parviendront au même temps, et qu'ils auront à les réclamer conjointement à nos agents et dépositaires.

## NOUVEAUX BUREAUX

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos abonnés et lecteurs, que par suite de son développement, la *Revue des Deux Frances*, ouvre de nouveaux bureaux à PARIS et à MONTREAL.

A PARIS, RUE RACINE, N° 23,

la revue aura dorénavant une superbe *Salle des Dépêches* où elle organisera des EXPOSITIONS, auxquelles participeront les artistes canadiens, dessinateurs, peintres, sculpteurs, etc.

Cette salle des Dépêches, qui sera publique, est admirablement bien située, dans une des rues les plus passantes de Paris.

Les œuvres des artistes canadiens pourront ainsi être connues du public parisien et achetées par lui.

Nous ne croyons pas devoir insister davantage sur l'importance de ces EXPOSITIONS DE L'ART CANADIEN, en plein Paris.

A MONTRÉAL, RUE SAINT-JACQUES, N° 30.

*La Revue des Deux Frances* aura également des bureaux sous la haute direction de M. Arthur Brunet, le banquier bien connu.

Toutes les affaires de la Revue seront traitées là, comme à Paris et à Québec.

Mais M. J. A. Lefebvre conserve le titre d'administrateur pour l'Amérique.

Nos collaborateurs devront nous adresser ainsi leurs manuscrits : la *Revue des Deux Frances*, 23, rue Racine, Paris. France

Et invariablement, à partir d'aujourd'hui, tous les collaborateurs seront payés d'après un taux fixé par la Direction.

Nous ne ferons aucun service à nos collaborateurs. Et cela n'est que juste, puisque tous les articles seront payés.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Les œuvres canadiennes, dont les auteurs nous adresserons deux exemplaires, feront partie de la Bibliothèque de la *Revue* à Paris, et chacun pourra les lire dans notre Salle des Dépêches, au 23 de la rue Racine.

Notre Salle des Dépêches sera ouverte au public, tous les jours, de 4 heures à 6 heures du soir.

Enfin, nous publierons, dans un prochain numéro, la liste des primes magnifiques que nous réservons à nos Abonnés qu'attend une surprise plus grande encore.

L'ADMINISTRATION

## L'AINÉE

M. Franck Pétermann, ministre de la religion réformée à Lausanne, était un homme austère à qui le ciel avait accordé neuf filles.

Au moment où commence cette simple et mélancolique histoire, l'ainée avait dix-neuf ans et la plus jeune en avait dix. Toutes étaient grasses, rondes et bien en chair.

Elle a de ces ironies, la bonne Nature. Avez-vous remarqué que souvent les successeurs les plus graves, les plus rigides et les plus haut sur cravate de ce désagréable Calvin ont les filles les plus friandes et les plus abondantes en charmes ? Ces hommes hostiles à la chair en ont tout un étalage dans leur maison. Ces ennemis du péché ont des filles qui sont des occasions de péché. On s'étonne que ceci ait engendré cela. Et c'est sans doute une de ces revanches de la Matière contre l'Esprit, qui font que le monde subsiste et va son train.

Les trois premières filles de M. Pétermann portaient des noms bibliques : Lia, Noémi et Josabeth ; les trois suivantes, des noms anglais : Kate, Betsy et Norah ; les trois dernières, des noms romantiques : Lénore, Desdémone et Dorothée.

Toutes, comme j'ai dit, étaient jolies ou piquantes, ou pour le moins gentilles. Mais l'ainée, Lia, était belle, trop belle. C'était une admirable blonde, tranquille, sereine et bonne et qui ayant été un peu la mère de ses huit petites sœurs, en avait gardé un air de sérieux et de douceur

patiente, quelque chose qui appelait la confiance et le respect. Elle n'était nullement coquette, et je ne saurais en dire autant des autres petites Pétermann.

Les neuf filles du pasteur avaient fait, ou faisaient, ou se disposaient à faire d'excellentes études. Les plus âgées étaient diplômées autant que des filles le peuvent être et les autres suivaient d'innombrables cours, où toujours elles avaient les premières places. Je n'ai pas besoin d'ajouter que toutes parlaient l'anglais et l'allemand, et que pourtant la cuisine, le ménage et la couture n'avaient point de secrets pour elles.

De plus, M. Pétermann, en père prévoyant, avait de bonne heure pourvu ses filles de divers talents d'agrément. Noémi jouait du piano, Josabeth du violon, Kate de la flûte, Betsy avait une jolie voix et chantait déjà avec autant d'art que d'aplomb. Norah triomphait dans l'aquarelle. Lénore déclamaient à merveille; et M. Legouvé, le seul homme de notre temps qui sache lire, eût approuvé sa diction. Les deux dernières n'avaient pas encore de spécialité, mais elles en auraient : on pouvait s'en reposer sur M. Pétermann. Quant à Lia, elle réunissait tous les dons que se partageaient ses sœurs. Elle savait tout, cette Lia, sans en avoir l'air. Et, en outre, elle jouait du violoncelle, modestement et divinement. M. Pétermann, songeant à l'avenir, dirigeait tous ces jeunes esprits en glorifiant le Seigneur.

Ainsi chacun, dans cette famille exemplaire, avait son talent particulier et son emploi, comme dans ces cirques ambulants où le père et les enfants forment toute la troupe. Et, au fait, la famille Pétermann aurait pu toute seule fonder un cirque, car toutes ces demoiselles faisaient de la gymnastique et excellaient au croquet et au lawn-tennis. La famille Pétermann aurait pu toute seule donner des concerts. La famille Pétermann aurait pu toute seule fonder une Université.

\*  
\* \*

Je ne vous ai pas encore parlé de Mme Pétermann, tant cette petite femme maigre, chétive, effacée, faisait peu de



bruit et tenait peu de place. C'était pourtant bien elle qui avait mis au monde cette brillante nichée de cailles froufrouteuses. Mais, quand elle menait ses neuf filles au cours et qu'elle trottinait, noire et ratatinée, derrière ces dix-huit nattes sautillantes, jamais on n'aurait eu la pensée d'attribuer une pareille lignée d'amours à cette figure pâlotte de vieille petite institutrice qui a eu des malheurs.

Pourtant cette personne insignifiante et féconde jouissait d'une grande considération dans la société protestante. C'est qu'elle était la propre sœur du pasteur Agrippa Curchod, une des gloires de l'église réformée, qui avait laissé, avec le souvenir d'un grand libéral-orthodoxe et d'un saint authentique, une histoire du protestantisme en dix-huit volumes, un recueil de sermons et une centaine de brochures antipapistes sur l'alliance de la raison et de la foi, de la Révolution et de l'église, du christianisme et de la libre-pensée, de Venise et du Grand-Turc.

Mme Pétermann parlait à chaque instant de son illustre frère et ne l'appelait jamais que « notre bon Agrippa ».

M. Pétermann, moins familier, l'appelait « notre saint ».

\*  
\*  
\*

Rien n'était gai comme la maison Pétermann. Ces fillettes avaient beau savoir toutes les langues, la physique et les mathématiques et croire fermement que le suisse Toppfer est un des écrivains les plus spirituels de ce siècle, -- elles étaient charmantes.

Une fois par semaine, les Pétermann offraient le thé à leurs amis. On faisait de la musique, on lisait des vers et de la prose, on jouait aux jeux innocents.

Des jeunes gens venaient à ces réunions, entre autres le Dr Otto Rosenzweig, un joli homme, savant comme on l'est là-bas, mais fin et d'une gaieté douce, avec une petite ombre de rêverie. Il était le bras droit de Lia, et dans les jeux où l'on se partageait en deux camps, si Lia commandait l'un, c'était lui qui gouvernait l'autre. Il s'occupait de Lia, cau-

sait de toutes choses avec elle, l'avait baptisée « mademoiselle Raison », et affectait au contraire de traiter ses sœurs comme des enfants, y compris Noémi la cadette, une étourdie qui, le prenant au mot, s'appliquait encore à faire avec lui la petite fille et l'enfant gâtée.

La belle Lia se mit à aimer Otto de tout son cœur. Dans les sonates où elle faisait sa partie, c'était pour lui qu'elle jouait et elle lui disait avec la voix profonde de son violoncelle ce qu'elle n'eût osé lui exprimer par des mots.

Le jour où le père d'Otto, en habit et en cravate blanche, vint « solliciter de M. et Mme Pétermann l'honneur d'un entretien particulier, » Lia eut un grand tressaillement de joie, et elle attendit avec confiance la fin de la visite.

— Eh bien, mon cher papa, cria-t-elle dès que le père d'Otto fut dans la rue, consentez-vous ?

— Tu savais donc ? répondit M. Pétermann. Nous nous figurions, ta mère et moi, que c'était pour toi qu'il venait.

— Et voilà qu'il nous demande la main de Noémi pour Otto, continua Mme Pétermann. Je n'y comprends rien. Avais-tu remarqué quelque chose, Lia ?

— Enfin nous réfléchissons, nous prions le Seigneur de nous éclairer, fit le pasteur en fermant les yeux.

— Mon ami, reprit sa femme, je ne me pose, comme toujours qu'une question : qu'eût dit, qu'eût fait, dans une circonstance pareille, notre bon Agrippa ?

\*  
\* \*

La pauvre Lia fut pendant un mois langissante et malade. Dès qu'elle alla mieux, Otto épousa joyeusement Noémi et l'emmena à Berne où il venait d'être nommé professeur.

Les thés des Pétermann reprirent de plus belle. Lia continua de présider aux jeux innocents et de faire gémir son violoncelle dans les concertos. Mais le violoncelle chantait si tristement que c'était pitié.

Un jour, un ami des Pétermann leur présenta un jeune peintre français, un brave et beau garçon, jovial, bruyant,

exubérant et qui, s'appelant Pierre Charbonneau, signait ses plats d'épinards : Pétrus Carbonnel.

Pétrus fut bientôt un des familiers de la maison. Mais il ne s'occupait que des petites sœurs, parlait à peine à Lia et ne la regardait qu'à la dérobée.

— Avez-vous peur de moi, monsieur Pétrus? lui dit-elle un jour en riant.

— Oui, mademoiselle, répondit simplement Pétrus : vous êtes si belle!

Lia se mit à rêver là-dessus, Pétrus l'aimait, rien de plus sûr, puisque sa conduite était juste le contraire de celle d'Otto. Et elle? aimait-elle Pétrus? Elle s'y sentait du moins toute disposée.

Mais le lendemain Josabeth la prit à part et lui dit d'un air de mystère :

— J'ai un grand secret à te confier. M. Pétrus m'a dit qu'il serait heureux si je voulais être sa femme. Toi qui es sage, conseille-moi. Que faut-il faire?

Lia pâlit un peu :

— Et toi, ma petite Josabeth, aimes-tu M. Pétrus?

— Mais je crois que oui.

Cette fois, Lia ne fut pas malade, mais elle avait les yeux bien rouges le jour du mariage de Josabeth.

\*  
\* \*

Peu de temps après débarqua chez les Pétermann un jeune pasteur, M. Ary Mikils, fils d'un de leurs amis et frais émoulu de la Faculté de Théologie. Il était doux et grave et il avait de beaux favoris. Il plut à Lia par sa maturité précoce et le bel équilibre de sa raison. Mais Lia se tenait sur ses gardes : elle s'était promis de ne plus aimer.

M. Mikils possédait l'art d'appropriier exactement ses discours et ses façons à l'âge, au sexe et à la condition des personnes qu'il entretenait.

Il était paternel et enjoué avec Lénore, Desdémone et Dorothée; enjoué et respectueux avec Norah, Kate et Betsy;

respectueux et galant avec Lia. Et Lia commençait à songer : — Il est très bien, tout à fait bien ; et puis il n'a avec moi ni les manières d'Otto qui était trop à son aise, ni celles de Pétrus qui était réservé à l'excès : peut-être n'aura-t-il pas leur cruelle indifférence.

M. Mikils fit, dans l'église évangélique, un sermon sur le libéralisme de Jésus-Christ, qu'il appelait tour à tour « Christ » et « Jésusse ». Il fut éloquent comme une belle pluie d'octobre.

Lia l'ayant complimenté :

— Oh ! fit-il, rien ne pouvait plus me réjouir que l'approbation d'une âme sainte comme la vôtre. Et d'ailleurs, le dirai-je ? c'est pour vous seule que j'ai parlé.

Lia fut charmée. Mais le jour même elle surprit, au tournant d'un couloir, M. Mikils baisant les mains de Kate qui se défendait mollement.

Lia, cette fois, ne pâlit même plus. Le lendemain elle gronda Kate bien fort, tout en l'embrassant, et lui remontra l'énormité de sa conduite. Sur le conseil de sa grande sœur, Kate, abîmée de contrition, alla se jeter aux pieds de M. Pétermann et lui confessa son crime et son amour. Et trois semaines après elle était l'heureuse épouse du pasteur Mikils.

\*  
\* \*

Une année entière se passa sans qu'aucun prétendant sérieux se présentât chez M. Pétermann. Il lui restait cinq filles à marier (il ne comptait plus Lia). Certes, elles étaient jolies et bien élevées : mais il ne pouvait donner à chacune que vingt mille francs de dot, et ce n'est guère par le temps qui court.

Alors Mme Pétermann se demanda : « Qu'eût fait notre bon Agrippa ? » Et sans doute une voix intérieure lui répondit, car un beau matin la tribu fit ses malles et partit pour un grand voyage d'exploration. M. Pétermann promena sa troupe dans toutes les villes où il avait, parmi ses coreligionnaires des parents ou des amis. Cette tournée réussit

à merveille. Betsy conquit un avocat de Montauban ; Norah enleva un négociant du Havre ; Lénore emporta d'assaut un médecin de Strasbourg, et Desdémone un professeur de l'École des Hautes-études. Et le père Pétermann bénissait le Seigneur et souriait largement au-dessus de sa belle barbe de bouc.

Hélas ! Lia avait beau être raisonnable, chaque fois qu'un nouveau candidat s'était présenté, elle avait cru que c'était pour elle et chaque fois elle avait reçu un coup douloureux en plein cœur. Elle était d'autant plus malheureuse que tout le monde, dans ces aventures, la prenait pour confidente et pour conseillère, la regardant comme une personne d'une extraordinaire sagesse et supérieure aux passions humaines. Mais elle se taisait, et seule, dans les soirées musicales où l'on produisait ses sœurs, son violoncelle avait dit sa souffrance intime et fière.

Et pourquoi ne l'épousait-on pas enfin ? Qui sait ? tout simplement parce que le premier prétendant avait choisi la cadette. Les autres avaient pris à la suite, dans la rangée des petites Pétermann. Lia, c'était la sœur aînée, l'ange gardien de la maison, la seconde mère, la tante. Et puis elle était trop belle vraiment, et trop parfaite, trop bonne, trop simple, trop exempte de prétention et de coquetterie. Elle inspirait tant d'admiration et d'estime qu'on oubliait de l'aimer comme une femme.

\*  
\*\*

Lia revint donc à Lausanne, seule avec Dorothée. Elle cousait des layettes pour ses neveux et ses nièces qui déjà pullulaient. Comme elle était très bonne chrétienne et qu'elle lisait assidument les livres saints, elle eut l'idée de composer un cahier de trois cent soixante-cinq pages et d'écrire en tête de chaque page blanche, pour tous les jours de l'année, un verset tiré des Ecritures. Ce cahier était destiné aux enfants de ses sœurs quand ils auraient l'âge de raison : ils devaient alors écrire, sous le texte biblique, les réflexions

pieuses que ce texte leur aurait suggérées. Elle recopia vingt ou trente fois cette espèce de carnet à méditations, et cela l'aida à vivre pendant un mois.

Puis elle s'ennuya de nouveau; ses neveux et nièces lui faisaient mal à voir, quoiqu'elle les aimât bien et passât ses journées à travailler pour eux. Au reste, personne autour d'elle ne devinait sa peine secrète : mais son violoncelle avait des plaintes de plus en plus déchirantes.

\*  
\* \*

C'est alors que M. Muller, homme mûr, sérieux, posé, membre du conseil fédéral et célibataire, se mit à fréquenter régulièrement la maison Pétermann. Il était fort empressé auprès de Lia, l'entourait d'attentions et l'accablait de compliments. Il lui parlait souvent des inconvénients et des tristesses de la vie de garçon; et elle comprit, à certains sous-entendus de sa conversation, à ses soupirs, que volontiers il la prendrait pour femme.

Sans doute il ne lui inspirait pas une passion bien vive et il était un peu âgé pour elle (il avait quarante-cinq ans et elle vingt-six) : mais elle l'estimait fort, et, — pensant qu'elle ne serait point malheureuse avec cet honnête homme et que peut-être elle serait mère, elle aussi, — elle souhaitait qu'il déclarât ses sentiments.

Cela ne tarda point. Un jour qu'ils se trouvaient seuls au jardin, M. Müller prit son courage à deux mains :

— Mademoiselle, j'ai à vous adresser une demande des plus délicates et j'ai besoin de toute votre indulgence. Je ne suis plus jeune, mais je suis solide encore. Je jouis de quelque considération parmi mes concitoyens et j'ajoute, pour mémoire, que j'ai quelque fortune. Je me sens capable d'une affection tendre et fidèle et d'un dévouement absolu. Pensez-vous qu'une femme pourrait être heureuse avec moi?

— Certes, je le pense! répondit Lia en baissant les yeux,

— Mais voilà! continua M. Müller avec un embarras crois-

sant. Mlle Dorothée est un peu jeune... Croyez-vous qu'elle consentirai, à m'accepter pour mari!...

\*  
\* \*

Lia transmit à Dorothée la proposition de M. Müller. La petite sottie, qui avait seize ans, fut ravie d'avoir été distinguée par un homme aussi considérable, membre du conseil fédéral.

— Réfléchis bien, lui dit Lia. M. Müller a quarante-cinq ans.

— Oh! toi, fit la petite, tu es enragée! Tu voudrais nous prendre tous nos maris!

Lia était invitée au bal, ce soir-là, chez un riche brasseur de Lausanne. Elle y alla, horriblement pâle dans sa robe rose. Elle valsa plusieurs fois, sans presque s'en apercevoir avec un joli hussard bleu, un hussard français; et, comme elle était à demi-morte, elle s'abandonnait entre les bras de son danseur et ne sentait point qu'il la serrait un peu fort.

Le hussard s'y méprit et, durant le dernier tour de valse, il lui murmura à l'oreille;

— Mademoiselle, vous êtes plus belle que je ne puis dire et je vous aime éperduement. J'habite un petit chalet rue du Lac, n° 6. Je vous attendrai demain toute la journée.

Les yeux de Lia brillèrent, tout son visage s'illumina, et cependant elle tremblait comme une feuille. Mais ce ne fut qu'un instant: brusquement, et sans rien trouver à lui répondre, elle s'arracha des bras du bel officier bleu.

\*  
\* \*

Rentrée dans sa chambre, elle ouvrit sa fenêtre et s'y accouda quoiqu'elle fut toute en sueur. Un désespoir immense l'envahit. Elle songea à mourir; puis elle se rappela la déclaration du hussard, et cette fille si sage se dit: « Peut-être!... »

Et pour la première fois une ironie lui vint aux lèvres :

-- Que ferait à ma place notre bon Agrippa ?

Mais tout à coup elle sentit le froid de la nuit s'abattre sur ses épaules nues. Elle se coucha avec la fièvre.

Une pleurésie l'emporta en trois jours. Elle mourut sans dire un mot.

\*  
\* \*

— Mon saint ami, dit le pasteur Winkelmann au pasteur Pétermann en revenant du cimetière, vous avez une consolation dans votre malheur. Votre chère fille est véritablement morte en chrétienne, avec une admirable résignation.

**Jules Lemaitre.**

*de l'Académie Française.*



## INTERVIEWS ET ENQUÊTES

C'est le moment du coup de feu pour les reporters parisiens. L'extraordinaire histoire à laquelle nous assistons est bien faite pour surexciter leur flair. Hier on dénonçait « la meute des reporters », avec un dédain étrange et bien injustifiable. Oui, nos reporters sont une meute, mais admirablement exercée, utile, subtile, adroite aux pistes et qui, si elle semble parfois indiscreète et ça et là imprudente, aide à la vérité, à la justice, à la lumière immédiate, à l'amusement aussi, et nous fait en somme de la vie parisienne un spectacle mobile et passionnant.

Il nous faut ces chiens de chasse, puisqu'on peut dire de Paris qu'il est Paris-Bondy, comme l'insinuait déjà Villiers de L'Isle-Adam : « Les villes sont semblables aux forêts, et il n'est pas difficile d'y retrouver des bêtes féroces. » Dans cette forêt de Paris, dans cette forêt des événements, les reporters vont...

Et on les méconnaît trop souvent.

Il ne s'agit pas seulement d'une besogne journalière, informations hâtives sur l'actualité, renseignements sur les faits du jour, racontars et hypothèses, tous les bruits faux ou vrais de la ville, quotidienne affliche que le lendemain remplace, tout de suite sans intérêt et balayée dans la hotte du Temps — ce chiffonnier ! Non ! les interviews seront une part de l'histoire du siècle, la plus véridique peut-être, la plus précieuse pour l'avenir et qu'on consultera pour y retrouver le geste, l'accent, le son de voix, le son d'âme des

contemporains et tout ce qui peut aider à les faire mieux comprendre : leur façon de s'habiller, de manger, leurs amitiés, leurs appartements, leurs mobiliers, car ceci encore est utile puisque toujours on s'extériorise et que les chambres où nous vivons sont faites à l'image et à la ressemblance de nous-mêmes. C'est si vrai, que la photographie, — une sorte aussi de reportage, — en publiant cette série des « Contemporains chez eux », contenta bien plus la curiosité qu'avec de simples portraits, parce que le décor habituel des célébrités, leurs tableaux, bibliothèques, écritoires, papier, agencement pour leur travail; renseignent autant que leur visage.

Voilà pourquoi il est à regretter que les interviews tendent à disparaître de nos gazettes et revues pour faire place maintenant à des enquêtes.

\*  
\* \*

Oui, c'est bien dommage que l'interview soit ainsi en train de se dénaturer, de se déformer malencontreusement.

Cette mode d'outre-Manche et d'outre-mer en s'acclimatant ici, s'était aiguisée, clarifiée : car c'est le secret permanent du génie Français de tout mener à son mode suprême d'expression. Et nous avons assisté, il y a quelques années, à une floraison du reportage, délicieuse et abondante. Il ne s'agissait pas seulement d'agrément, mais de littérature. Un *nouveau genre littéraire* était créé. C'est si vrai qu'Edmond de Goncourt s'y intéressa beaucoup. Nous nous souvenons encore; en ces bons dimanches de « Grenier » qui nous faisait croire que c'était *moins* dimanche, c'est-à-dire moins mélancolique (ah! cette mélancolie vide du dimanche), nous nous souvenons qu'il revenait souvent sur ce sujet favori, louant tel reportage sur l'actualité lu le matin, par exemple le récit de l'exécution de Vaillant par M. Conte, une vraie page d'écrivain, ou telle interview de roi, qui était en même temps une ferme et lucide évocation du personnage, un portrait de maître... Il rappelait Saint-Simon, il poussait de jeunes écrivains à entrer dans cette voie nouvelle

— où désormais il fallait du style, de la psychologie, une connaissance de la vie et des livres, de la conversation. Peut-être songeait-il que ce nouveau genre littéraire, encore au début, dérivait en somme de lui-même, puisque son *Journal* pouvait se considérer comme des instantanés de l'actualité, une série d'interviews des hommes et des choses... Reporter, oui, si on veut, dans le haut sens où il faudrait prendre le mot... Et c'est si vrai que Renan le qualifia ainsi dans sa grande querelle contre l'auteur du « *Journal* » qui avait rapporté ses propos : « C'est un monsieur indiscret, déclara-t-il, c'est un reporter. »

Renan faisait mine de ne pas les aimer, les reporters. Une autre fois, quand M. Barès publia cette interview apocryphe, qui était un joli pastiche : *Huit jours chez M. Renan*, celui-ci se fâcha encore et au banquet Celtique qui avait ses confidences, il voua les reporters (surtout ceux des interviews supposées) à l'exécration et au châtiement; par ceux de l'enfer — c'était trop; mais il demanda nettement pour eux le purgatoire. Car toujours le sacré et le profane se mêlaient en lui; ainsi, sous son costume d'académicien, il continuait à porter des bas noirs comme au séminaire.

Mais tout en dénonçant les reporters, Renan les aimait. Il les choya, d'ailleurs. Et il leur dut, de son côté, ses plus délicieux accents. On le consultait à tout propos, et il répondait volontiers, tout en se faisant prier avec de grosses coquetteries. Pour eux aussi, il fut la Clémence du siècle, comme Caro l'appela.

Il y dépensa une verve inépuisable, en se jouant. Et il donnait à tous, dosant les faveurs de son esprit. On ferait un livre exquis rien qu'en feuilletant les journaux d'il y a huit ou dix ans et en publiant les « interviews de Renan ». Quelles notes marginales pour son œuvre! Quels croquis donnés par lui-même pour sa statue que la Postérité allait commencer de sculpter!

\*  
\* \*

Dans toute interview, en effet, il y a une collaboration. Celui qui répond et parle dépend de celui qui visite et inter-

roge. Or, dans les curieuses interviews de ces dernières années, il y a eu des maîtres. L'un ennoblit l'interview jusqu'à devenir l'interlocuteur des rois. D'autres nous rapportèrent des conversations avec Bismarck, Ibsen, tant de personnages, d'hommes illustres, dont il était hardi de vouloir capturer la pensée intime et qui ombrageux, se cabraient à la moindre maladresse, à la moindre sottise.

Ainsi le reporter « supérieur » dont nous parlons, n'ayant rien de commun avec le type-cliché de celui qui recense les chiens écrasés et autres faits-divers, suppose un artiste, un écrivain, un philosophe, un psychologue, un causeur qui juge les interviewés en même temps qu'il les écoute.

Il ne s'agit pas de recueillir un avis, d'annoter des paroles, mais de débusquer la pensée intime qui d'abord se refuse. C'est vraiment un gibier. Le reporter suit la piste. Chien de chasse — ou juge d'instruction, si on veut. Il faut faire dire à l'interviewé ce qu'il ne veut pas dire. Il faut obtenir des aveux. Et quand il élude les questions, répond à mots couverts, il faut deviner, saisir un geste, un éclair des yeux, une expression de visage — tout ce qui le trahit malgré lui — pour déduire et conclure et savoir — et divulguer enfin ?

Hérault de Séchelles, un ancêtre au xviii<sup>e</sup> siècle de nos reporters parisiens, connut cet émoi de la vérité à forcer et ces habiles nuances. Il joua aussi ce rôle d'*écouteur*, comme il disait. Il nous a averti que Rousseau *ponctuaît* toutes ses paroles ; et son *Voyage à Montbard* est une longue interview de Buffon qui pourrait servir de modèle, avec des notations dans ce goût-ci : « il est très intéressant, surtout quand il parle de lui. »

Les reporters parisiens n'eurent pas de moindres fiesses, par exemple, M. Jules Huret dans ses mémorables enquêtes sur la Question sociale et surtout sur l'Évolution littéraire. Avec quelle adresse il fit se dévoiler la mesquine et grondante envie des jeunes générations d'écrivains, avec quelle cruauté narquoise il nota les félineries des uns, les truculences, la jactance, la médiocrité d'âme de la plupart ! Et dans l'Enquête sur la Question sociale, quelle humanité

aussi prise sur le vif : patroues, sociologues, financiers, révolutionnaires, tous, cauteleux ou violents se révélant quand même, forts de leur croyance, de leur égoïsme, de leurs ambitions, mais ne voyant les choses que par un seul côté, qui est le leur, -- et s'illusionnant quand même de par ce qu'on pourrait appeler les grâces d'état !

Ah ! quels documents pour l'avenir !

Il y eut des interviews dans des mondes spéciaux, comme celle d'un reporter qui publia *Paris qui mendie*, après s'être fait mendiant lui-même pour bien connaître la question, le milieu, le personnel, et en savoir tous les rouages. Un de nos confrères, M. Leyret, fut marchand de vin volontaire, à Belleville, avant d'écrire son livre d'impressions : *En plein faubourg*.

Les reporters eurent des héroïsmes, parfois. Est-ce que l'un d'eux ne se fit pas embaucher comme cocher durant la grève de la Compagnie des petites voitures, pour connaître exactement les griefs, le gain quotidien, le nombre des courses, les pourboires ?

C'est ainsi que les reporters, par leurs interviews, leurs conversations avec tous les hommes notoires, leurs fréquentations de tous les milieux, avaient commencé, il y a quelques années, à écrire une vraie histoire du temps, des mémoires au jour le jour, écrits non plus par un seul qui forcément se spécialise, mais par plusieurs, par beaucoup, et qui allaient tout embrasser. Plus que les romans même documentés, les interviews apparaissaient le vrai tableau de nos mœurs, le seul peut-être que consulteraient les prochains siècles !

\*  
\* \*

Or, voilà que les interviews si brillamment inaugurées dans le journalisme parisien — « un nouveau genre littéraire », comme disait Goncourt — sont en train de se ralentir, de se dénaturer, de faire place à des enquêtes. C'est dommage. Celles-ci n'ont guère d'intérêt. Elles ont un air électoral, un air de plébiscite. Chaque personnalité consulté rédige son

avis avec diplomatie ou esprit, répond au questionnaire comme à un devoir. Et cela fait des choses mortes sur le papier.

Naguère, les reporters mettaient les interviewés eux-mêmes en notre présence : nous les entendions, nous les voyions, nous vivions un moment parmi leurs meubles, et au bord de leur âme. C'était bien amusant. Aujourd'hui dans ces enquêtes, nous n'entendons que leur voix — sans plus les voir — leur voix qui nous parle comme dans le téléphone ou le phonographe, c'est-à-dire une voix absente, défigurée, si peu humaine et qui n'intéresse guère, puisqu'elle n'a plus l'air de vivre — de la conserve de voix.

**Georges Rodenbach.**

## CHRONIQUE CANADIENNE

Nous sommes maintenant en plein hiver, mais c'est un hiver pour rire, un hiver pour enfant qui nous donne tout juste ce qu'il faut de neige pour faire de superbes chemins.

Nous avons même le tramway électrique qui grimpe, les côtes, les descend et circule à travers les méandres de nos rues étroites.

Un tramway à Québec, c'est déjà chose extraordinaire. Notre ville, comme chacun sait, est unique sur ce continent. D'abord, ce sont des côtes et des côtes. Dans les autres villes, les rues sont triées au cordeau et les maisons s'alignent de chaque côté. A Québec, chacun a semblé avoir bâti sa demeure au gré de sa fantaisie, ici où là, n'importe où. Puis on s'est aperçu, je suppose qu'il fallait laisser au moins un passage pour les piétons et pour les voitures. Alors on a tracé, comme on a pu, les rues de Québec qui se faufilent en labyrinthe autour des maisons.

Passer un tramway là-dedans, n'était pas une mince affaire. On a fini par réussir à donner un service satisfaisant. Les vieux n'en reviennent pas et prédisent déjà la fin du monde. Ce qui n'empêche pas le tramway de marcher paisiblement.

\*  
\* \*

Il va beaucoup mieux que la politique, laquelle est de ce temps-ci, joliment emmêlée. Ce sont naturellement les

libéraux qui sont dans le trouble, ils n'y a plus qu'eux dans le pays. Ce qui reste de conservateurs, se contente de regarder faire. Nous sommes en présence d'une crise plus violente que dangereuse.

Elle a commencé dans le mois de septembre, avec la rumeur que sir Adolphe Chapleau avait un second terme de cinq ans à Spencer Wood. Sir Adolphe n'est pas l'amour des libéraux de la province de Québec, en particulier et l'annonce de son second terme a causé un joli vacarme qui a ému M. Laurier, malgré son calme et son sang froid.

La tempête s'est calmé, à l'annonce que M. Chapleau s'en irait le 7 décembre. Mais le 7 décembre, la Chambre provinciale était en séance et M. Chapleau était encore la « Reine » de Québec.

Et le vacarme recommença. Partira, partira pas, restera, restera pas. Les uns disaient qu'un usage parlementaire l'empêchait de partir avant la clôture de la session. Il paraît qu'un gouverneur qui a prononcé le discours du trône, au nom de Sa Majesté, ne peut laisser la place, avant que la Chambre ait disposé de toutes les mesures y contenues. Cela a du bon sens.

Mais l'aile des « vieux rouges » n'avait pas confiance et prédisait que ce n'était là qu'une manœuvre pour apaiser l'indignation et tromper le parti. On alla même jusqu'à crier à la trahison!

C'était aller trop vite. Il est officiellement confirmé que le juge Jetté, remplace M. Chapleau aussitôt que la session sera finie.

Or le juge Jetté, pour les *rouges*, est un fétiche. C'est un libéral de la vieille souche, de la souche des Holton, des Dorion, des Joly, des Mercier, des Pelletier, des Langelier. C'est lui qui, en 1871, battit le chef du parti conservateur sir George Etienne Cartier.

Les vieux rouges ne peuvent faire autrement qu'applaudir au choix de M. Laurier et le fait de la nomination de M. Jetté entraînant le départ de M. Chapleau, démontre bien la futilité des accusations portées contre le chef libéral.

M. Frs. Langelier est fait juge à la place de M. Jetté.



C'est encore là une excellente nomination. M. Langelier est un jurisconsulte distingué et les deux partis sont unanimes à féliciter le gouvernement sur cette nomination.

Es t-ce tout? Point. Le parti demande encore des remaniements dans le cabinet, qu'on obtiendra peut-être. Il y a des changements nécessaires, qui se feront avant peu. On ne les connaît point encore, naturellement. Le mystère est compagnon du respect, surtout pour les gouvernements, mais on se permet de les soupçonner.

En attendant, les affaires vont leur train. Elles sont de beaucoup meilleures que l'an dernier, si on peut en croire les rapports des affaires commerciales et les statistiques officielles.

Pendant que les libéraux se chamaillent entre eux. M. Laurier travaille. Son voyage à Washington aura pour résultat direct le règlement de l'éternelle question des phoques. On a prétendu que durant ce voyage, il s'était beaucoup occupé des relations commerciales entre les États-Unis et le Canada. Il n'aurait eu aucun succès de ce côté. Les États-Unis, on le sait, sont, de ce temps-ci d'humeur protectioniste.

« Le temps qui change tout change aussi les hommes ». Et M. Laurier qui sait attendre, il l'a prouvé, n'a pas perdu son temps à Washington.

M. Mackinley ne pouvait, à la seule fin de lui être agréable, répudier son « *platform* » politique, mais les provinciaux américains nous affirment que M. Laurier a produit chez nos voisins une excellente impression. C'est un commencement.

\*  
\* \*

Comme autre résultat de ce voyage, on peut peut-être accepter l'augure que le gouvernement américain est disposé à coopérer avec le Canada pour venir au secours des mineurs du Yukon.

Un convoi de vivres et de provisions, organisé par les deux pays partira bientôt pour aller ravitailler les chercheurs

d'or. Il sera escorté par un détachement américain et la police à cheval canadienne.

\*  
\* \*

Les journaux s'occupent énormément de l'encyclique papale sur le règlement de la question des écoles. Les feuilles anglaises et protestantes disent au gouvernement que la question est bien morte et que rien, pas même une encyclique ne pourra la faire revivre. Parmi les plus violents, se distingue le « Nor'wester » un des plus importants organes du parti conservateur dans le pays.

Il semble que les deux partis, sauf quelques aveugles volontaires, savent que la question est morte et enterrée. Ceux qui essaieront de la faire revivre se heurteront à l'indifférence d'un côté et au fanatisme de l'autre.

Les concessions faites par M. Greenway sont peut-être insuffisantes. On n'a pas voulu les accepter et en cela on a eu tort. Il eut mieux valu procéder avec prudence et petit à petit, que de frapper un grand coup, comme on le propose et reveiller de nouveau les préjugés, sans aucun résultat pratique.

La rentrée des Communes est le trois février prochain. La session, disent les experts, sera animée. Les dissensions intestines du parti libéral peuvent venir devant la chambre. On parle aussi d'une enquête sur le Drummond que le gouvernement n'a pas encore pris sous son aile et on dit aussi, ce qui est plus grave, que des députés Conservateurs veulent présenter une nouvelle loi remédiatrice. Cette mesure, si elle est introduite, ne viendra pas sans la responsabilité du parti conservateur. Les journaux toriques prennent le soin de nous en avertir.

A tout événement, la session sera longue et intéressante.

\*  
\* \*

Dans quelques jours, la législation provinciale aura fini ses travaux. Le ministère a fait adopter par une grande

majorité à la Chambre basse, sa nouvelle loi sur l'éducation. Mais le pire n'est pas fait. Il faut que le projet passe à la Chambre haute, pour être loi. Les chances sont minces.

M. Marchand a bien une majorité de trente-six sur une chambre de soixante-quinze députés, mais il est en minorité au Conseil législatif qui se fait un malin plaisir de bloquer les mesures ministérielles, en général et qui va tuer impitoyablement le *Bil* de l'Instruction publique. C'est ainsi qu'on le nomme.

C'est tout de même une étrange anomalie. Les députés font des lois, mais le Conseil ne les approuve que s'il le veut bien. Et en fin de compte, bien qu'il ne représente rien du tout, c'est lui qui gouverne le pays. Il va notamment empêcher l'importante réforme que propose le cabinet Marchand, pour la seule raison que le parti conservateur est opposé à la mesure. Si les *bleus* l'avaient proposée, le Conseil l'adopterait.

Ce qui démontre bien l'inutilité absolue de ce corps vénérable mais antique qui nous coute les yeux de la tête et dont les autres provinces se passent facilement.

\*  
\* \*

Le nouveau territoire annexé à la province de Québec, au sud de la Baie d'Hudson, commence à attirer l'attention publique. Il en vaut la peine, attendu qu'il égale, en superficie l'Angleterre et l'Irlande mises ensemble. Le cabinet Marchand, a pris la peine d'y envoyer un parti d'explorateurs dont le rapport sera prochainement imprimé.

C'est un pays superbe, couvert de forêts splendides, riche en mines de toutes sortes. Les capitalistes anglais ont l'œil sur cette contrée nouvelle et deux compagnies offrent au gouvernement de construire un chemin de fer jusqu'à la Baie James. L'une veut partir de Toronto. L'autre partira d'un point sur le chemin du lac Saint-Jean, dans la province de Québec.

Cette dernière est en instance auprès du gouvernement de Québec pour obtenir de l'aide sous forme de concessions de terres dans le pays « neuf ». Comme le trésor ne peut

rien perdre à ces concessions et que la province peut y gagner énormément, le cabinet semble disposé à accueillir favorablement cette requête. Mais il faut faire vite. Le premier arrivé sera le mieux servi, surtout dans ce territoire non civilisé. La province de Québec devrait prendre l'avance sur Ontario ou battre les Anglais. Ce serait une revanche.

\*  
\* \*

On commence à parler de l'exposition de 1900. La question viendra devant la Chambre des Communes. Il est fort possible que Sir Adolphe Chapleau obtienne comme compensation de la perte de Spencer Wood, le poste de commissaire à Paris.

Il acceptera sans nul doute.

Castor



### Les Bouquets des pauvres

*Les petites filles des rues  
Qui vivent en vendant des fleurs,  
Me sont bien souvent apparues  
Comme un symbole de douleurs.*

*Dans leur pauvreté poétique,  
Ces messagères du printemps  
Drapent d'un haillon fantastique  
Leurs maigres membres grelottants.*

*Et leurs petites mains frileuses  
Composent pourtant les bouquets  
Dont se parent nos amoureuses  
Pour les bals légers et coquets.*

*Petites filles inquiètes  
Qui mourez de froid ou de faim  
En vendant des fleurs pour fêtes,  
N'êtes-vous pas mes sœurs à moi ?*

*Pendant que j'écris pour ma dame  
De fins sonnets capricieux,  
Un autre possède son âme,  
Et baise en riant, ses beaux yeux.*

*Mais, elle, dure autant que belle,  
Lit mes sonnets et prend vos fleurs  
Sans plus soupçonner que pour elle  
Nous avons tant versé de pleurs.*

*Et que, durant les nuits sans lune,  
Nous avons le désir, souvent,  
D'aller noyer notre infortune  
Dans le fleuve immense et mourant.*

*Ce qui n'empêche pas pauvrettes,  
Qu'on nous verra demain matin.  
En dépit des douleurs secrètes,  
Reprendre l'ouvrage incertain*

*Et pour la foule ingrate et vile,  
Et pour la dame aux yeux pervers  
Composer d'une main habile  
Vous, vos bouquets, et moi mes vers.*

Paul Bourget.

de l'Académie française.

## Le Docteur Péan

Il y a quelques jours à peine, la mort s'arrêtait devant un géant qui bien souvent la fit reculer et s'enfuir, alors que déjà elle avait choisi telle ou telle victime.

Mais le géant, son instrument à la main, la raillait en vainqueur.

A son tour, maintenant, en sournoise, sans lui crier gare! la mort a frappé et abattu l'illustre chirurgien qui, tant de fois, eut pour elle un rire moqueur.

En la personne du docteur Péan, le Canada vient de perdre un grand ami.

L'illustre maître, dont la fin soudaine a surpris tous ses amis et tous ses admirateurs, ne manquait aucune occasion d'affirmer bien haut l'attention particulière et même l'affection qu'il portait aux médecins canadiens étudiant à Paris.

En savent quelque chose, nos compatriotes les docteurs A. Brodeur, Le Sage, Dubé, Guillet, Le Cavalier, Pentaléon Peltier, J. A. St-Denis, Desjardins et d'autres dont j'oublie les noms. Et hier encore les docteurs F. X. de Martigny et Paradis étaient attachés, comme internes, à son hôpital International.

Au banquet donné l'été dernier au Premier Ministre canadien alors à Paris, le docteur Péan, appelé à parler, clama, aux applaudissements de la salle entière, combien il aimait les médecins canadiens, parce qu'ils viennent tous ici avec le plus ardent désir de s'instruire et qu'ils travaillent et étudient sérieusement.

— Voilà, disait-il, en résumé, ce qui fait que tous les professeurs peuvent avoir une particulière confiance en ces enfants du Canada au cœur si français, mus par la probité admirable de venir chercher ici une science que nous, les aînés, essayons tous les jours de perfectionner.

Le nom de Péan universellement connu est universellement respecté. Et, il était, je crois, le chirurgien le plus célèbre du monde entier.

Il a fait de grandes et belles découvertes; il a élargi le cercle de la science; et il fit de si merveilleuses opérations qu'il mérita et eut les plus magnifiques admirations des savants de tous les pays mêmes les plus lointains où la renommée de son nom brille en apothéose sur sa mémoire.

Péan, généreux pour les pauvres, eut toujours de consolantes paroles pour tous ses malades.

Il n'y a pas longtemps encore, une pauvre femme, voulant se faire opérer, s'adressa au grand chirurgien qui lui conseilla de prendre pension chez les religieuses les Augustines où il l'opérerait. Mais la pauvre femme lui ayant avoué qu'elle n'avait que cinquante francs alors que le prix de la pension était de mille francs.

— « Soyez tranquille, brave femme, lui dit-il, je vais écrire aux religieuses et elles vous accepteront, j'en suis sûr! » — Et, il le fit, en effet, en y joignant la différence, soit : neuf cent cinquante francs. Puis, la pauvre femme fut opérée gratuitement par Péan qui la guérit.

Et, elle est longue la liste des générosités et des charités qu'il fit.

Il fut le bon géant de la science.

De toute l'immense force de son talent, il a magnifiquement reculé l'horizon de la chirurgie; et, si la lumière est devenue plus rayonnante dans cette science difficile, c'est beaucoup à Péan qu'on le doit, à Péan envers qui la sinistre envie a même voulu enlever le juste illuminement de gloire qu'il avait mérité aux applaudissements de l'univers. Ce n'est pas tous les jours que la France a de pareils fils, jetant semblable éclat sur le nom français.

L'autre jour, à la Madeleine, on a vu, parmi l'énorme

foule pour laquelle la grande église était trop petite, les hommes les plus illustres de la science, des lettres et de la politique; et, à côté d'eux, il y avait des étrangers de toutes les parties du monde, venus pour rendre un suprême hommage au maître vénéré.

Devant moi, marchaient un docteur japonais avec un confrère péruvien, et tous deux se racontaient les admirables opérations qu'ils avaient vu faire par Péan.

Combien justement, le célèbre docteur Pozzi terminait son heureuse appréciation sur son ancien maître illustre, en disant :

« ... Les remarquables conquêtes dont il dota la chirurgie lui survivent et feront son nom glorieux et respecté..... »

« ... Il est incontestable que l'homme et l'œuvre survivront par delà ce siècle..... »

La nouvelle de la mort de Péan a déjà parcouru le monde à l'heure actuelle.

Et, d'un océan à l'autre : en Amérique comme en Orient et en Europe, et partout où la science a des disciples, on pleure le grand ouvrier de l'œuvre impérissable, le savant superbe dont les travaux merveilleux ont ajouté au rayonnement de la France.

Péan mort, son œuvre lui survit dans une gloire telle que le siècle prochain le redira au suivant.

**Rodolphe Brunet.**

Paris, 1<sup>er</sup> février 1898.

## BALLADE

DES VERS QU'ON NE FINIT JAMAIS

~~~~~

*Mes vers pour qui je sens la plus grande tendresse  
Sont tous des non-finis qui vont par un, par deux...  
Ces vers dont on remet l'achèvement sans cesse,  
Qu'on retrouve en cherchant dans les papiers poudreux ;  
Quand on est un poète, on est un paresseux ;  
On n'est point patient comme un graveur sur cuivre :  
Souvent, quand la beauté d'un sujet vous enivre,  
On se met au travail ; mais le feu tombe, mais  
Les vers vont faiblissant si l'on veut les poursuivre.  
Les meilleurs sont les vers qu'on ne finit jamais.*

*L'idée est délicate. et la forme la blesse  
Des poèmes trop faits. Elle préfère ceux  
Qui ne l'ajustent pas avec trop d'étroitesse :  
Elle court moins danger de s'abimer en eux,  
Quand on veut achever, cela devient chanceux ;  
La mort du sens exquis bien souvent doit s'ensuivre :  
Il fond comme fondrait une étoile de givre  
Qu'on voudrait prendre, ou bien la neige des sommets !  
Dans des vers terminés le Rêve peut-il vivre ?  
Les meilleurs sont les vers qu'on ne finit jamais.*

*C'est vous, vers commencés et puis que l'on délaisse,  
Rondels abandonnés, refrains harmonieux  
Auxquels on n'a pas fait de chansons, par mollesse,  
Tercets jamais finis de sonnets merveilleux,  
C'est vous que le poète aime encore le mieux,  
Et tel alexandrin qu'un second n'a pu suivre  
Dit un charme, un parfum léger dont on fut ivre.  
Mieux qu'un poème long. Ce sont les plus mauvais,  
Les vers que du tiroir pour la foule on délivre...  
Les meilleurs sont les vers qu'on ne finit jamais.*

## ENVOI

*Lecteur, je suis navré. Ces vers que je te livre,  
— Dont peut-être on vendra le papier à la livre, —  
Ne sont pas il s'en faut, hélas ! ceux que j'aimais.  
Car les meilleurs, comment les mettre dans un livre ?  
Les meilleurs sont les vers qu'on ne finit jamais.*

Edmond Rostand.



### LE PROCÈS DU CAPITAINE DREYFUS (1)

(Suite et fin)

A-t-on recherché comment un tel bordereau, avec les renseignements qu'il mentionnait était parvenu à son destinataire mystérieux, puisqu'on n'a jamais pu montrer un intermédiaire quelconque ayant pu servir à le transmettre. Il établit cependant dès le début les rapports de celui qui l'écrivit avec un personnage étranger. « *Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir,* » dit la lettre missive en commençant, et elle impose immédiatement à l'esprit de tous le fait que l'anonyme pratique coutumièrement le métier d'espion. Il aurait donc dû exister des traces de ses relations, en un mot, d'autres témoignages de la trahison que cet unique bordereau, seule preuve invoquée contre le capitaine Dreyfus.

« *Je vais partir en manœuvres,* » conclut la lettre missive *et il a été établi qu'en 1894, date à laquelle elle a été écrite, le capitaine Dreyfus n'a pas pris part aux MANŒUVRES.*

Pourquoi ce fait incontesté n'a-t-il arrêté ni les officiers du bureau des renseignements, ni le ministre de la Guerre. ni les juges militaires?

Supposa-t-on que l'écrivain avait voulu dissimuler sa personnalité, mais alors il eût été plus simple pour lui

(1) Voir la *Revue* du mois de janvier dernier.

de livrer les documents sans les accompagner du bordereau. Au contraire, le bordereau semble faire parade de cette personnalité d'officier. Dès lors, deux hypothèses sont seules possibles.

Où la lettre incriminée est l'œuvre d'un faussaire désireux de se couvrir en rejetant la suspicion sur un autre, ou elle est à la fois une lettre d'envoi et une lettre de proposition. Ce qui porterait à adopter plutôt cette seconde hypothèse, c'est la façon dont la missive insiste sur le titre d'officier, titre destiné à donner de l'importance aux renseignements, que l'anonyme propose de livrer, et la manière équivoque dont elle parle du manuel de tir de l'artillerie de campagne.

Ces deux hypothèses permettent aussi d'expliquer l'origine du bordereau. Trouvé, comme on le sait, dans le panier à papier d'une ambassade étrangère, il y a été jeté ou comme une pièce sans importance, émanant d'un agent dont les services ne pouvaient plus désormais être utilisés, ou dans le but de sauver un vrai traître, et de lancer de cette façon le bureau de renseignements du Ministère de la guerre sur une fausse piste.

Telle était donc la base de l'accusation : une feuille de papier, bordereau d'envoi de provenance louche et inexplicquée, déchirée en quatre morceaux et recollée. On ne sait ni à quelle date il est parti des mains de celui à qui on l'attribue, ni à quelle date il est parvenu à l'accusation. A qui était-il adressé ? La défense aussi bien que les juges l'ignorent. Nulle charge n'appuyait l'attribution qui était faite au capitaine Dreyfus de cette lettre missive. Bien que sa première phrase fut : « *Sans nouvelles m'indiquant que vous désirez me voir,* » ce qui, pour l'accusation au moins, devait signifier que le capitaine Dreyfus voyait le correspondant mystérieux auquel il écrivait, on ne pouvait apporter contre lui la preuve d'une relation suspecte quelconque. Cependant, au dire du ministre de la Guerre, on le soupçonnait depuis longtemps, on le filait, on épiait ses moindres actes, tous ses pas et toutes ses démarches. A moins qu'on ne l'ait pas surveillé du tout, et qu'on l'ait

arrêté, comme je l'ai dit, sur les rapports *contradictoires* de deux experts en écritures ! Il faut choisir et, quoique l'on choisisse l'unique accusation qui subsiste est celle d'avoir écrit un bordereau, les seuls témoignages sur lesquels on se base pour condamner sont les conclusions d'experts qui ne parvenaient pas à s'entendre.

J'ai écrit que sur d'aussi faibles preuves on n'eût pas osé conduire le capitaine Dreyfus devant un conseil de guerre, s'il n'eût été juif. Mais, même juif, ce conseil de guerre l'eût acquitté si, dans la chambre des délibérations du conseil de guerre, le général Mercier, au mépris de toute justice, n'eût fait communiquer aux juges une pièce qui, selon lui, établissait la culpabilité du capitaine Dreyfus. L'existence de cette pièce, *ignorée de l'accusé, ignorée de son défenseur*, c'est le général Mercier lui-même qui l'a révélée à tous. Il le fit dans le journal *l'Eclair* du 15 septembre 1896, dans le but, disait-il, de faire cesser les doutes qui pouvaient subsister dans l'esprit de quelques-uns sur la culpabilité du capitaine Dreyfus. Sa conscience, qui ne lui avait pas reproché d'avoir obtenu, par de tels procédés, la condamnation d'un homme, ne sut pas l'empêcher de revendiquer comme un titre une aussi indigne action. Il s'en fit une sorte de gloire et n'hésita pas, une fois encore, à se présenter comme le sauveur de la patrie.

On sait quelle était cette pièce. D'après *l'Eclair*, c'était une lettre chiffrée écrite par l'attaché militaire allemand à Paris à un attaché militaire italien ; lettre contenant cette phrase : « *Décubément, cet animal de Dreyfus devient trop exigeant.* » Ces détails n'étaient pas exacts. Le général Mercier, qui avait menti jadis en se faisant interviewer, mentait encore et communiquait au journal qu'il avait choisi et qui n'était pas responsable de sa mauvaise foi, des renseignements en partie faux. La lettre soumise aux membres du conseil de guerre n'était pas chiffrée, elle était écrite en français et ne contenait pas le nom de Dreyfus, *mais l'initiale D.*

Elle est d'une nature absolument invraisemblable. Voit-on, en effet, cet attaché militaire allemand, ayant réussi à

gagner à son gouvernement un capitaine d'état-major, agent précieux qu'on doit sauvegarder, s'empressant de parler de lui dans une lettre, alors qu'il devait craindre de faire la moindre allusion à un pareil auxiliaire? Et il s'est rencontré sept hommes prêts à tenir pour véridique une semblable histoire et pour, sur un document pareil, condamner quelqu'un! Ces sept hommes, il est vrai, ont trouvé naturel de prononcer leur verdict sur un document caché à l'accusé et à la défense. Il faut dire à leur décharge que le général Mercier le leur a imposé au nom de prétendus intérêts supérieurs dont il ne leur a du reste par permis de juger. Quelqu'un d'ailleurs, lorsque le fait a été révélé, a-t-il protesté contre une si monstrueuse violation des principes de la justice (1)? On a laissé passer sans rien dire cette horrible chose, sans s'apercevoir qu'on permettait ainsi aux juges futurs de se réclamer de ce jugement pour la renouveler. N'a-t-on pas senti qu'en attendant aux droits d'un seul on attentait aux droits de tous, et que désormais tout gouvernement pouvait se permettre, pour obtenir la condamnation de ceux qu'il désirerait éliminer de la vie publique, de peser par tous les moyens sur l'esprit, sur la décision et sur la sentence d'un tribunal? Autrefois, on admettait que de prétendues raisons d'Etat pouvaient être supérieures aux droits de l'individu, à la justice même, et la fiction du salut de tous servait à cacher les abus du pouvoir comme l'ignominie des juges. Il est permis désormais de dire qu'on a laissé ceux qui dirigent la République faire de même. Cependant, il s'agissait là des garanties qui sont dues à la liberté de chacun, et non pas seulement du capitaine Dreyfus; mais la force du préjugé était si grande, si forte la crainte de paraître l'ami des juifs, que nul n'a osé être l'ami de la vérité et de la justice.

J'ai parlé du fait lui-même, de l'infamie du mode de jugement employé contre un homme; discuterai-je plus longuement la lettre mystérieuse elle-même? Pour la discuter, il faudrait la connaître dans son entier, et ceux qui la détien-

(1) Je dois faire exception pour MM. Maurice Charnay et Paul de Cassagnac qui, dans le *Parti ouvrier* et *l'Autorité*, ont protesté.

nent sont plutôt disposés à prétendre désormais qu'elle ne fut jamais communiquée qu'à la publier. Sa publication, tous les amis du capitaine Dreyfus la demandent, et si ceux qui croient fermement à sa culpabilité sont convaincus qu'elle apporterait une preuve de plus, pourquoi ne se joignent-ils pas à ceux qui réclament la lumière complète? Qu'on produise cette pièce, et la nécessité de réviser ce procès apparaîtra à tous les esprits qui ne sont soucieux que d'équité et que n'aveugle aucune passion basse.

Il est vrai qu'après avoir révélé l'existence de ce document, on a affecté de l'ignorer. En communiquant au journal *le Matin*, le 10 novembre 1896, fac-simile authentique du bordereau, ce bordereau qu'un soi-disant intérêt de défense nationale avait interdit de montrer publiquement lors du procès, le général Mercier donnait comme « *preuve matérielle et irrécusable du forfait* » de Dreyfus, cette lettre missive et les expertises d'écritures qui l'attribuaient au capitaine. Abandonnons donc momentanément l'existence de la pièce secrète. Il reste un fait, fait que ne dément aucun des ennemis du capitaine Dreyfus : ce sont des expertises en écriture et uniquement elles qui l'ont fait condamner. Parlons donc des expertises.

J'ai dit qu'au début même de l'affaire, avant l'arrestation du capitaine Dreyfus, deux experts avaient été consultés : MM. Gobert et Bertillon. Ils avaient émis tous les deux un avis différent et, sur cette divergence, on avait arrêté celui que nul autre indice ne désignait. Après l'arrestation, trois autres experts furent commis : MM. Charavay, Teyssonnières et Pelletier. Un d'entre eux, M. Pelletier, conclut à l'innocence, les deux autres, MM. Charavay et Teyssonnières, à la culpabilité. Mais le rapport le plus important, celui qui semble avoir fait, du moins sur le général Mercier et sur M. Du Paty de Clam, l'effet le plus décisif, c'est celui de M. Bertillon, rapport qu'il a complété après l'arrestation à tel point que sa déposition devant le conseil de guerre dura près de trois heures. C'est donc de lui, tout d'abord, que nous allons nous occuper. Avant d'examiner son rapport, il importe de parler de sa personne. Simple policier relevant

du Ministère de l'intérieur, effronté charlatan, ayant organisé, d'après les idées des autres, ce service de torture qu'on appelle le service anthropométrique, auxiliaire de geôlier et condamné à une basse besogne quotidienne, M. Bertillon eût dû être récusé par la défense. Un policier ne peut être libre, il est au service d'un gouvernement, ce qui aliène son indépendance, et son rapport est une chose suspecte. Indépendamment de ces raisons légitimes de suspicion, le personnage est une manière de détraqué, un homme à système, prêt à conduire quelqu'un au baigne ou à l'échafaud pour démontrer l'excellence de ses théories.

Devant les juges, il a affirmé que, sur la culpabilité du capitaine Dreyfus, aucun doute n'était possible et, sans hésitation aucune, il l'a déclaré l'auteur du bordereau. Quelle foi peut-on avoir dans un témoignage si singulier, et quelle inconscience suppose-t-il chez celui qui, un an après le procès Dreyfus, appelé à témoigner dans une affaire de faux en écriture, refusait de reconnaître coupable un clerc d'huissier qui avouait avoir fait ce dont on l'accusait, disant pour sa justification :

*« Je n'affirme jamais l'authenticité d'un écrit. On peut, quoique cela ne soit pas sans présenter de bien grandes difficultés, établir à peu près certainement, dans certains cas, qu'une pièce est fausse et encore ne doit-on accepter, sous réserves, une telle conclusion que lorsqu'elle est confirmée par des preuves d'ordre matériel. Mais aujourd'hui que la graphologie, que je ne considère, bien entendu, que comme la science de l'écriture et non au point de vue des appréciations auxquelles elle sert de prétexte sur le caractère des scripteurs, s'est répandue et qu'elle permet, par une analyse minutieuse, de s'assimiler une écriture, à la condition d'avoir le tour de main nécessaire, les faussaires ont beau jeu, et il n'est pas douteux que tels ou tels documents, reconnus même judiciairement pour authentiques, ne l'étaient point et — je l'ajoute, à la décharge des experts, qui donnèrent des conclusions conformes — qu'ils ne pouvaient pas être graphiquement reconnus faux. »*

« C'est pourquoi je m'abstiens toujours, quant à moi, de conclure, me contentant d'indiquer des probabilités (1). »

M. Bertillon n'a pas su se contenter de ces probabilités, il a affirmé « l'authenticité d'un écrit ». Pourquoi, sinon parce qu'il s'est laissé dominer par un parti pris injustifiable, ce que prouvent ses arguments, dérivant tous d'une hypothèse *a priori*? Comme le bordereau accusateur et l'écriture de Dreyfus présentent d'incontestables dissemblances, M. Bertillon suppose que le capitaine a volontairement déguisé son écriture, qu'il y a introduit des modifications, et il le montre décalquant sa propre écriture pour la modifier légèrement. La folie d'une telle hypothèse est flagrante. Comment, voilà un homme qui trahit et il ne trouve rien de plus ingénieux, lorsqu'il écrit à ses complices, que d'altérer son graphisme, de décalquer ses propres écrits! Plus même, il va (c'est le rapport de M. Bertillon qui l'affirme) chercher dans un de ses travaux anciens déposé au ministère des mots qu'il reporte ensuite dans sa correspondance. Ce graphologue, faisant fonction de ministère public, ne suppose pas un instant que l'écriture qu'il étudie puisse être falsifiée; il ne lui paraît pas évident, puisqu'il trouve des mots de l'écriture authentique du capitaine Dreyfus s'appliquant rigoureusement sur des mots du bordereau, qu'il est en présence d'un faussaire, de quelqu'un qui a voulu perdre celui qu'on accuse. Et pourquoi cette conclusion ne s'impose-t-elle pas à lui, comme elle s'est imposée à d'autres, sinon parce que M. Bertillon est parti de cette idée: « Le capitaine Dreyfus est coupable. »

Tout son rapport n'est d'ailleurs que le développement de cette hypothèse absurde, et toutes ses déductions prétendent la renforcer. Les mots *officiers* et *in extenso*, dit-il, ont été relevés sur un document émanant des archives de la Guerre et que le capitaine Dreyfus reconnaît avoir écrit de sa main; on les a calqués sur gélatine, et ces décalques ont couvert exactement tout ou partie des mêmes mots du

(1) Voir le *Journal des Débats* du 23 septembre 1895.

bordereau. Quant aux différences qu'on remarque, elles sont mises là, prétend-il, pour détourner les soupçons. Par exemple, dans les mots avec double « s », le capitaine Dreyfus a l'habitude de mettre un « / » long d'abord, un petit « s » ensuite ; dans le bordereau il a fait le contraire, se réservant ainsi, en cas de découverte, un moyen de défense. De même, au lieu de mettre, comme dans son écriture habituelle, des déliés au commencement des mots, il les ajoute à la fin dans le bordereau. Ainsi voilà un homme qui, d'après M. Bertillon, calque quelques-uns de ses mots et en dénature certains autres : il se livre à cet incroyable travail, et il n'a pas songé à ce qui eût été moins long et plus sûr pour lui, à découper des lettres imprimées dans un journal ou à se servir d'une machine à écrire. Cette série d'hypothèses n'indique-t-elle pas chez M. Bertillon un fâcheux équilibre mental, ce dont on ne doute pas lorsqu'on rapproche de son rapport écrit sa déposition orale ?

Avant de développer les conclusions de son rapport, M. Bertillon fit distribuer aux juges du conseil de guerre et aux assistants un dessin qu'il prétendait être le schéma de l'affaire Dreyfus elle-même. Ce dessin représentait une sorte de pentagone, ou plutôt de cœur, désigné sous le nom d'arsenal, relié par deux chemins, qualifiés de chemins souterrains, à une sorte de citadelle crénelée au centre de laquelle sont inscrits les mots : « *Tir à longue portée, feux de tous côtés.* » Cette citadelle se rattache à un rectangle figurant le but. A la gauche de ce rectangle sont tracés six demi-cercles ; c'est, selon les indications écrites de M. Bertillon : « *Le plan de défense venant de la gauche.* » Chacun des intervalles de ces demi-cercles est rempli par une légende indiquant les moyens de défense imaginés par « *le traître* » en cas de découverte. Cette composition infiniment précieuse pour renseigner chacun sur l'état d'esprit de M. Bertillon, est intitulé : « *Coup monté.* »

Outre ce curieux tableau, qui ne laissa pas de surprendre les membres du conseil de guerre, M. Bertillon fit circuler aussi deux petites cartes superposées dont la supérieure, jouant dans une sorte de coulisse, pouvaient recouvrir l'in-



férieure. Sur l'une d'elles était écrit le mot « adresse », sur l'autre le nom « A. Dreyfus ». M. Bertillon voulait, à l'aide de ce petit appareil, démontrer la culpabilité du capitaine Dreyfus. Pour arriver à ses fins, il faisait jouer rapidement les deux cartes l'une sur l'autre et convainquait ses auditeurs qu'au bout d'un temps fort court il leur était impossible de distinguer les deux mots qu'elles portaient. Il est indifférent, disait-il, que la superposition de leurs lettres soit impossible au repos, il suffit de retenir la confusion qui s'établit entre les deux mots lorsqu'on les fait glisser l'un sur l'autre. Craignant de n'être pas compris, il ajoutait qu'euphoniqnement la constatation était la même et qu'en prononçant alternativement et avec volubilité le mot « adresse » et le nom « A. Dreyfus » on arrivait à les confondre et à dire l'un pour l'autre, ce qui, d'après cet étonnant expert, prouvait leur identité.

Une pareille déposition n'eût-elle pas dû amener l'acquiescement du malheureux, victime d'un pareil halluciné ? Il en eût peut-être été ainsi devant le conseil de guerre, si ce conseil n'avait pas eu à compter avec la pression exercée par le général Mercier et par l'opinion. Il est cependant surprenant qu'aucun des juges n'ait réclamé pour M. Bertillon le bénéfice de l'irresponsabilité, après que celui-ci eut prétendu avoir trouvé dans l'écriture du bordereau le prix dont avait été payés les documents !

Que valent les autres rapports et comment ont opéré les deux autres experts hostiles, MM. Charavay et Teyssonnières ? Ils ont pris simplement dans les pièces de comparaison qui leur étaient fournies, c'est-à-dire dans les lettres et travaux authentiquement écrits par le capitaine Dreyfus, quelques mots ayant une ressemblance avec des mots du bordereau ; cela leur a suffi. Ils ne se sont aucunement préoccupés des dissemblances ; leur rapport n'est pas, comme celui de M. Bertillon, l'œuvre de déséquilibrés, mais l'œuvre d'incompétents à la conscience légère, n'ayant aucune idée des méthodes et des procédés de la graphologie et envoyant au bagne un homme, sur la foi de leur science incertaine, sans trouble et sans remords.

Se sont-ils tous servis, au moins, de pièces de comparaison normales ? Comment procède-t-on ordinairement dans des expertises d'écritures ? On donne aux experts le document qu'il s'agit d'identifier et des spécimens de l'écriture courante de celui ou de ceux qui sont soupçonnés d'avoir écrit ce document. Cela n'a pas suffi pour le capitaine Dreyfus, car il était dit qu'en tout des mesures exceptionnelles seraient prises à son égard. Certaines des pièces de comparaison ont été obtenues par des procédés qui permettraient de déclarer coupables vingt personnes sur cent prises au hasard. **M. Du Paty de Clam, dans son ingéniosité inquisitoriale, a fait écrire au capitaine jusqu'à soixante fois et plus des phrases ou des parties de phrases de la « lettre missive », par exemple le mot « manœuvres » et la phrase : « Je vais partir en manœuvre, » l'obligeant à écrire tantôt assis, tantôt debout, tantôt ganté, tantôt mains nues, tantôt lentement, tantôt avec rapidité.** S'il l'avait osé, il lui aurait demandé sans doute d'imiter l'écriture du bordereau anonyme. N'est-ce pas un moyen semblable à ceux employés dans les formes judiciaires de jadis ? Au lieu de torturer physiquement un accusé, on le torturerait moralement jusqu'à ce qu'on eût obtenu de lui une imitation graphique qui satisfît à peu près l'accusation. Sera-t-il permis, après cela, de flétrir ceux, qu'ils portent ou non l'uniforme, qui se font les tourmenteurs et les bourreaux des hommes livrés à leur autorité toute puissante ; et ce dernier tableau n'achève-t-il pas de prouver l'indignité de ceux qui ont pris au procès Dreyfus une part active : qu'ils s'appellent Mercier, ou Bertillon, ou Du Paty de Clam ?

Dans ces « *corps d'écritures* » que l'on a fait exécuter par le capitaine Dreyfus, de tant de façons différentes, il devait forcément s'en trouver un moins dissemblable du bordereau que les autres. Je me sers à dessein de cette expression : « moins dissemblable, » car il n'y en eut aucun qui fût ressemblant. Mais, sur les soixante fois environ qu'a été écrit le mot « manœuvres », ce mot ne comportant rien de typique dans sa forme, à cause de la banalité des lettres qui composent et qui ne prêtent pas à des complications gra-

priques, il y en a eu un qui, isolé des autres, se rapprochait quand même quelque peu du mot « manœuvres » de la lettre missive. Mais il ne suffit pas, en expertise d'écritures, qu'une chose soit similaire. J'ajouterai même, d'accord en cela avec tous les maîtres de la graphologie, que ce qui est obtenu exceptionnellement et par des procédés artificiels ne saurait compter. Que si des experts, dans le cas présent, l'eussent voulu retenir, ils auraient dû le faire avec équité et dire : « Sur soixante fois, le capitaine Dreyfus a écrit une fois le mot « manœuvres » *à peu près* comme celui du bordereau ; il y a donc contre lui un soixantième de preuve *par à peu près*. »

Au lieu de raisonner ainsi, les experts officiels ont pris dans les pièces de comparaison, que l'accusation a fait fabriquer par l'accusé, tantôt une lettre, tantôt une fraction de lettre, et ils les ont présentées comme des preuves de la culpabilité du capitaine.

Il s'est évidemment passé dans leur esprit un phénomène d'inconscience qui n'est malheureusement pas rare chez des experts assermentés. On leur demande un rapport ; ils ont le sentiment que lorsque la justice, quelle qu'elle soit, demande un rapport, ce n'est pas pour innocenter quelqu'un. Sollicités par un juge d'instruction, ils comprennent ceci : « Voici deux écritures que le juge suppose être de la même main, il nous demande de faire tous nos efforts pour confirmer sa supposition. » Il ne leur vient que rarement l'idée de plaider l'innocence, et, d'ailleurs, s'ils le faisaient, ils ne seraient pas davantage dans leur rôle, qui est uniquement d'expertiser, c'est-à-dire d'établir rigoureusement les dissimilitudes et les ressemblances de deux écritures, et non de bâtir des actes d'accusation.

Il est vrai que, généralement, la compétence des experts en écriture s'étend à tout, sauf à la graphologie.

Dans l'affaire Dreyfus, à qui s'adresse-t-on ? A M. Bertillon, un policier suspect ; à M. Teyssonnières, un ancien graveur et agent-voyer que rien ne préparait au rôle d'expert ; à M. Charavay, qui peut se prononcer — et encore ! — sur les écritures de ses collections d'autographes.

Qu'on ne croie pas que j'accorde une valeur supérieure à MM. Gobert et Pelletier qui ont déposé des rapports favorables à la défense; ils ont des titres égaux à ceux de leurs collègues. C'est, du reste, la nullité proverbiale des experts attachés aux tribunaux qui fait de la profession d'expert la plus justement décriée des professions.

\*  
\* \* \*

Lorsque, par la bienveillance involontaire de M. le général Mercier, j'ai été mis en possession du fac-simile de la lettre missive attribuée au capitaine Dreyfus, j'ai résolu de faire appel, pour qu'ils puissent déterminer le bien ou le mal fondé de cette attribution, non seulement à des experts d'une renommée incontestable, mais encore et surtout à des savants, à ceux qui ont contribué à faire de la graphologie une science rigoureuse, ayant ses règles et ses lois. Je les ai pris en France et à l'étranger; à l'étranger, parce que je pensais qu'ils seraient peu accessibles aux préjugés; en France, parce que la conscience de ceux auxquels je m'adressais les rendait propres à juger équitablement.

Ces hommes sont, en France, MM. Crépieux-Jamin et Gustave Bridier; en Suisse, MM. de Rougemont et Paul Moriaud; en Belgique, M. E. de Marneffe; en Angleterre, MM. de Gray Birch, Th. Gurrin et Schooling; en Amérique, MM. Carvalho et Ames; en Allemagne, M. Preyer.

MM. de Marneffe, de Gray Birch, Gurrin et Schooling sont tenus, chacun dans leur pays, pour des experts et des graphologues éminents; il en est de même de MM. Ames et Carvalho. Je n'ai pas à dire ce qu'était M. Preyer, le savant physiologiste, mort récemment, et dont la *Psychologie de l'écriture* a apporté de si importantes contributions à la science graphologique.

Les noms de MM. Paul Moriaud, professeur de droit à l'Université de Genève, et de Rougemont sont fort connus en Suisse; les sentiments plutôt antisémites de ce dernier, sentiments publiquement manifestés, étaient, vu sa haute conscience, un garant de plus de son impartialité.

Les philosophes et les hommes de science qui se sont occupés de graphologie connaissent tous M. Gustave Bridier, un très ingénieux et très subtil psychologue. Quant à M. Crépieux-Jamin, dont M. Tarde a dit qu'il « incarnait la graphologie », tout le monde a lu son livre sur *l'Écriture et le caractère*, « ouvrage tout pénétré du suc d'observations accumulées et coordonnées dans le plus judicieux esprit, » et les ennemis mêmes du capitaine Dreyfus n'ont pas été les derniers à reconnaître le talent de celui que M. Edouard Drumont a proclamé : « un esprit sagace, à la fois imaginatif et attentif, » auteur d'un « volume tout à fait exquis, plein d'observations charmantes, de fines déductions, d'aperçus parfois un peu subtils mais toujours curieux. »

En m'adressant à ces experts et à ces graphologues, je les ai priés de faire œuvre indépendante. Cependant j'avais tout à redouter d'eux. La crainte de l'opinion publique, la force du courant plus hostile au capitaine Dreyfus qu'il ne l'était à la veille de la condamnation, pouvaient les impressionner défavorablement. Ma conviction était si forte que je déclarai à chacun d'eux que son rapport serait publié tel qu'il me serait présenté, qu'il conclût à l'innocence ou bien à la culpabilité du capitaine. Je ne pouvais compter que sur deux choses : leur science et leur impartialité. N'étant pas couverts, comme c'est la coutume, par l'accusation, ils ne pouvaient, par égards pour eux-mêmes, donner des rapports insuffisants. Ils devaient, comptant sur la critique de tous, ne se servir que d'arguments judicieux, et ils étaient placés dans cette alternative, ou bien de perdre leur réputation professionnelle par un mauvais travail propre à satisfaire l'opinion publique, ou bien d'apporter des études approfondies et sûres dont les conclusions, quelles qu'elles fussent, seraient valables, abstraction faite des préjugés et des colères.

L'opinion des douze experts en écritures que j'ai consultés à été favorable. Tous ont conclu à l'innocence du capitaine Dreyfus.

Tous les rapports affirment, sans restriction aucune, que

le capitaine Dreyfus n'est pas l'auteur du bordereau sur lequel il a été condamné. Soit qu'ils déclarent simplement que l'écriture en est différente de celle du capitaine, soit qu'ils soutiennent qu'il est l'œuvre d'un faussaire — et les deux choses se peuvent également soutenir — ils s'accordent, ce qui est le point capital, à proclamer l'innocence du malheureux qui, depuis trois ans, mène la plus misérable des existences en expiation d'un crime qu'il n'a pas commis. Une seule réserve, toute naturelle, se trouve dans ces rapports. J'ai communiqué aux experts le fac-simile de la lettre missive publiée par le journal *le Matin*. Leur devoir était de se demander si cette pièce était vraiment semblable à celle qui avait été soumise aux experts officiels; l'indépendance de jugement que je les avait prié de garder leur commandait cette réserve. Je puis les rassurer. En communiquant au *Matin* cette si précieuse pièce, le général Mercier n'a pas commis de faux, et c'est bien l'authentique document qu'il a livré au public, permettant ainsi de faire la lumière à ceux dont la foi en l'innocence du capitaine Dreyfus est restée inébranlable. La seule chose qui autorise les graphologues que j'ai consultés à supprimer de leur jugement cette réserve, c'est qu'on leur remette l'original du bordereau, celui sur lequel ont opéré MM. Bertillon, Charavay et Teyssonnières. Je puis affirmer que cette communication leur permettra de fortifier encore leur certitude. La reproduction du journal *le Matin* est, en effet, excellente, elle ne diffère de l'original que par un léger écrasement, dû aux effets des machines rotatives, qui ne compromet en aucune façon la forme des lettres, ni les dispositions générales. La photographie qu'il reproduit n'a pas été retouchée en ce qui concerne l'écriture; on s'est contenté de faire disparaître les taches noires que produisaient les papiers qui ont servi au recollage. Cela répond à l'observation de plusieurs des rapports; mais je n'ai pas donné ces renseignements aux experts, ne voulant en aucune façon les influencer.

Donc, au témoignage de trois hommes, dont l'un, policier vulgaire et valet de justice, est suspect légitimement, j'oppose l'affirmation libre de douze hommes de compétence

et d'indépendance indiscutables. En vertu de quels principes les ennemis du capitaine Dreyfus les récuseraient-ils ? Ce ne peut être pour des raisons générales et ce n'est pas eux qui peuvent repousser la graphologie en elle-même, puisque c'est sur elle qu'ils s'appuient pour, depuis trois ans, aider à maintenir un innocent à l'île du Diable.

« *On sait, disait l'Intransigeant (1), au lendemain de la condamnation du capitaine Dreyfus, en analysant et en s'appropriant le rapport Bertillon, que la graphologie est devenue une science réelle. En tirer des conclusions sur le passé, le présent et l'avenir de la personne dont on analyse l'écriture est du charlatanisme. Mais il est acquis que chaque homme adulte a dans son écriture certains traits caractéristiques dont il ne peut se défaire, même en les renversant ou en les contournant. Les graphologues reconnaissent l'identité d'une écriture dissimulée, comme nous reconnaissons un individu rasé ou déguisé.* »

« *Quiconque, écrivait le général Mercier dans le Matin du 10 novembre 1896, en réponse à mon premier mémoire, a pu comparer le document avec les vingt-neuf autres pièces du dossier, affirme en son âme et conscience que c'est la même main qui a tracé et la lettre, preuve de la trahison, et les pièces que Dreyfus reconnaît avoir écrites. Ainsi la culpabilité de Dreyfus éclate indiscutablement. A moins d'être aveugle, on ne peut nier que Dreyfus soit l'auteur du document que nous reproduisons. C'est ce document et ce document seul, que connaissait la défense, et dont la famille a livré le texte exact, faisant ainsi connaître l'importance et l'étendue du crime, c'est ce document, disons-nous, qui a entraîné la condamnation de Dreyfus à l'unanimité par le conseil de guerre, » Le Matin continuait en exposant les arguments des experts commis, et concluait : « *Le doute est-il encore possible ?* »*

J'ai donc le droit de demander au général Mercier quand il a dit la vérité. Est-ce le 15 septembre 1896, en écrivant dans *l'Éclair* qu'une pièce secrète avait été communiquée

(1) *Intransigeant* du 21 décembre 1894.

aux juges hors la présence de l'avocat et que cette pièce « *emporta à l'unanimité la décision implacable des juges* » ? Ou bien est-ce le 10 novembre 1896, en écrivant dans *le Matin* que c'était seul le bordereau et par conséquent les expertises d'écritures qui avaient « *entraîné la condamnation de Dreyfus à l'unanimité par le conseil de guerre* » ?

Quoi qu'il en soit, ceux qui sont convaincus de la culpabilité du capitaine Dreyfus n'ont jamais admis que la preuve tirée contre lui des expertises en écritures fût peu satisfaite. Je l'ai, quant à moi, déclarée nulle parce qu'elle n'était corroborée par aucune autre preuve; c'est, au contraire, cette absence de toute autre preuve qui, en tenant compte aussi des raisons morales intervenant logiquement en faveur du capitaine Dreyfus, donne aux expertises que j'apporte tout leur poids. Et, d'ailleurs, je ne comprendrais pas que ceux qui ont trouvé trois expertises, et même une seule, celle de M. Bertillon, suffisantes pour condamner un homme, se refusent à croire que douze expertises puissent l'innocenter.

Suspectera-t-on maintenant l'impartialité de ces experts ? C'est là une suspicion dont je ne me permettrai pas de défendre tant d'hommes honorables. Ce qui n'empêche pas que je suis prêt à soumettre à tels graphologues que me désigneraient ceux qui ne voudraient pas accepter uniquement les témoignages que j'ai obtenus, les mêmes documents que j'ai soumis à ceux dont on va lire les rapports. On verra qu'ils seront leurs conclusions.

Si maintenant quelques-uns infirment la graphologie elle-même, il est de toute évidence que s'ils n'admettent pas en faveur d'un homme des preuves de ce genre, ils peuvent encore moins admettre qu'elles suffisent à faire condamner quelqu'un contre lequel on n'a pas élevé d'autres charges; ils doivent appeler alors le verdict rendu contre le capitaine Dreyfus une monstruosité sans nom. Il est vrai que sans doute ceux-là, s'ils écartent toute expertise aussi bien favorable que défavorable, veulent retenir comme élément de conviction la lettre secrète tour à tour avouée et niée par le général Mercier. Ces hommes, si scrupuleux qu'ils



refusent d'accepter un témoignage graphologique comme incertain, consentent donc à appuyer leur jugement sur une chose qu'ils ignorent? Ils conçoivent, sans remords et sans scrupules, qu'on puisse, d'après des raisons qu'ils ne savent pas, condamner un homme au bague? Ces procédés ont un nom en Russie : ils s'appellent la relégation par mesure administrative. J'ignorais qu'ils fussent applicables en France.

Quoi qu'on dise, on ne peut échapper à ce dilemme : ou des juges ont condamné un homme en ayant comme unique preuve des expertises contradictoires, et le témoignage de son défenseur l'atteste, ou bien ils l'ont condamné sur des pièces qu'il n'a pu contester parce qu'on les lui a dissimulées comme on les a dissimulées à son défenseur. Ou le procédé a été indigne, ou il a été abominable.

\*  
\* \*

Dans les pages qui précèdent, j'ai exposé la genèse de l'affaire Dreyfus, comment on avait fait l'opinion publique, comment on avait provoqué le jugement, comment, délibérément, sans connaître le crime qui était imputé à un homme, on avait poussé ses juges à l'enfermer dans un tombeau d'où il ne devait plus sortir. J'ai dit quelle avait été l'accusation, quelles avaient été les charges, les témoignages et les preuves, j'en ai montré le néant et, je le répète encore, j'en appelle au défenseur et même aux juges, libérés sans doute maintenant de la terreur morale qu'on a fait peser sur eux, et que seul un vague respect humain — le respect de leurs erreurs — et les liens hiérarchiques empêchent de parler, j'en appelle, dis-je, au défenseur et à ces juges abusés, trompés, affolés par une meute féroce, et je leur demande à tous de déclarer si je n'ai pas dit la vérité.

A ceux qui sont les ennemis du capitaine Dreyfus, je parlerai aussi. Il en est — je mets à part la tourbe des aboyeurs professionnels — qui, loyalement et sincèrement, sont convaincus de la culpabilité de celui qu'ils appellent le

« traître ». Qu'ils se joignent donc aux amis du capitaine pour demander la lumière, le jugement devant l'opinion, qui, s'ils ont foi en la sentence prononcée, les confirmera dans leur conviction. Cette lumière, je ne la redoute pas, bien au contraire. Qui donc la craint et veut l'empêcher de se manifester, sinon ceux qui veulent reculer le jour des responsabilités ?

Je ne m'adresse pas aux indifférents, à ceux dont la quiétude n'est pas troublée par l'iniquité, non plus que par la douleur des autres : ils forment le troupeau, le troupeau qui suivra. Mais il est des hommes pour qui la liberté et la justice ne sont pas de vains mots. A eux je vais parler. Il n'ont pas le droit de se contenter de théories générales et généreuses, s'ils se refusent à les appliquer. Il me semble que certains hommes doivent causer plus d'horreur que l'égoïste : ce sont ceux qui, préoccupés de l'humanité dans son ensemble, se détournent des infortunes individuelles ; ce sont ceux aussi qui ne confèrent qu'à leur propre malheur, ou à celui qui atteint quelqu'un de leur famille, de leur tribu, de leur parti ou de leur secte, le caractère d'une calamité universelle.

Ceux qui ont su se dégager de ces intérêts étroits diront avec moi : Quand la liberté d'un homme est lésée, quand un innocent est frappé, c'est là une atteinte à l'éternelle justice.

Il diront avec moi, car toute cause particulière devient générale, si l'on sait la regarder : Il ne faut plus que d'aussi barbares coutumes judiciaires puissent subsister dans un libre pays. Il ne faut plus que désormais on puisse un matin saisir un homme, le retrancher du monde, étouffer sa voix, le condamner dans un cachot clos, sans que rien de ce qui le défend ou l'accuse puisse être connu au dehors. La liberté de tous les citoyens se trouve atteinte par la façon atroce dont quelqu'un a été jugé, et c'est les défendre tous que d'en défendre un seul.

J'ai défendu le capitaine Dreyfus, mais j'ai défendu aussi la justice et la liberté.

**Bernard Lazare.**

MAISON DE FOURRURES

## J.-B. LALIBERTÉ

143, rue Saint-Joseph, Québec.

---

La Maison **J.-B. LALIBERTÉ** fait surtout la vente en gros. — Comme Maison de Fourrures, elle occupe le premier rang parmi les plus célèbres du monde entier.

Située tout près du Labrador, — si riche en superbes fourrures, — la Maison **J.-B. LALIBERTÉ** est à même de donner satisfaction aux commandes les plus considérables venant d'Europe comme d'Amérique,

---

---

*Le docteur Edouard MORIN né à Québec et âgé de 43 ans fit ses études au séminaire de Québec et suivit ses cours de médecine à l'Université Laval. Il fut fait médecin en 1878, et exerça sa profession comme médecin à Québec pendant trois ans avec une jolie clientèle. En 1881 il ouvrit une pharmacie en société avec un de ses frères sur la rue Saint-Jean. Ses affaires grandirent rapidement. Il obtint de plusieurs maisons françaises l'agence pour différentes médecines françaises dont il s'occupa toujours de faire directement l'importation. Il remplit pendant plusieurs années la charge de médecin du Bureau d'Hygiène.*

*Il fut plusieurs années un des directeurs de la chambre de Commerce de Québec, et il occupa aussi la charge de Conseiller de ville pour le quartier Saint-Jean en 1889 et 1890.*

*Il est aujourd'hui le seul propriétaire de la pharmacie docteur Edmond MORIN et Cie, établissement considérable qui a son siège d'affaires au N° 48 rue Saint-Pierre Québec et une succursale au N° 338 rue Saint-Jean. Cette maison est arrivée après 16 ans d'existence à la tête du commerce de pharmacie à Québec, et a étendu son commerce par l'entremise de commis-voyageurs dans toute la province de Québec, la province d'Ontario et les provinces maritimes. Le docteur Ed. Morin est aussi le propriétaire du vin à la créosote et aux hypphosphites du docteur Ed. Morin appelé aujourd'hui vin Morin creso-phates. Ce vin est universellement connu par tout le Canada et une partie des Etats-Unis où il s'en fait un commerce considérable. C'est une médecine qui se recommande par elle-même par ses propriétés curatives dans la toux, bronchite, asthme, catarrhe, débilité et consommation.*

*Le docteur MORIN possède encore plusieurs autres médecines qui ont un écoulement considérable dans le commerce entre autres le Broma excellent tonique reconstituant du sang et des nerfs. — Le Sirop végétal de Viel et les Pilules Viel contre la Dyspepsie, Constipation, Maladies du foie et des rognons. — L'Anti-Corryza contre le Rhume de cerveau, Catarrhe etc., etc.*

Le  
FIGARO

# LE FIGARO

Le  
FIGARO

TRANSFORMÉ

a **SIX PAGES** tous les jours

c'est-à-dire trois feuilles d'un seul tenant, à l'exemple des grands « quotidiens d'Angleterre et des États-Unis.

Les prix d'abonnements, malgré cette augmentation de matières, ont été légèrement diminués.

En outre, **UN CERTAIN NOMBRE D'AMÉLIORATIONS** intéressantes ont été introduites dans la composition du journal.

**SIX PAGES**  
tous les jours

**SIX PAGES**  
tous les jours

Le **Figaro** publie chaque **lundi** un dessin de **Caran d'Ache** ; chaque **jeudi**, un dessin de **Forain** ; toutes les **semaines**, une chronique de **l'Image Étrangère**.

**TOUS LES JOURS**, une chronique spéciale, **Le monde et la ville**, publie les renseignements d'ordre mondain susceptibles d'intéresser la clientèle du **Figaro**.

Les petites annonces d'**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOI** continuent à paraître, suivant **tarif réduit**, le mercredi ; les offres et demandes de **locations**, le dimanche.

**SIX PAGES**  
tous les jours

**SIX PAGES**  
tous les jours

Le samedi **PAGE DE MUSIQUE**. Tous les jours, **ROMAN, CORRESPONDANCES ÉTRANGÈRES, REVUE DES JOURNAUX, VARIÉTÉS LITTÉRAIRES, CHRONIQUES DE SPORT**, etc.

Enfin l'agrandissement du **Figaro** a permis l'introduction de rubriques nouvelles et le développement des services d'information, grâce auquel le **Figaro** constitue aujourd'hui, abstraction faite de la qualité de sa rédaction, le **RÉPERTOIRE DE FAITS** le plus complet et le plus varié de la presse française.

**SIX PAGES**  
tous les jours

On sait que la Direction du **Figaro** vient de faire **reconstruire sur nouveaux plans** l'annexe de l'hôtel de la rue Drouot.

Au rez-de-chaussée de l'hôtel ainsi transformé s'ouvre un **SALON D'EXPOSITIONS**, tout à fait différent des anciennes salles de Dépêches, et où seront désormais groupés, suivant l'actualité, des œuvres d'art, des nouveautés scientifiques ou industrielles, des curiosités ethnographiques, etc. ; en un mot, toutes les productions et tous les ouvrages capables de fournir à la clientèle du **Figaro** l'attrait d'un spectacle neuf ou d'un renseignement inédit.

Des concerts intimes, réservés aux abonnés et aux amis du **Figaro**, sont également donnés chaque semaine, dans ce salon d'exposition que la haute société parisienne a déjà adopté comme un de ses centres de réunion préférés.

## ABONNEMENTS

| PARIS                       | DÉPARTEMENTS | ÉTRANGER  |
|-----------------------------|--------------|-----------|
| Un an . . . . . 60 fr.      | 75 fr. »     | 86 fr. »  |
| Six mois . . . . . 30 fr.   | 37 fr. 50    | 43 fr. »  |
| Trois mois . . . . . 15 fr. | 18 fr. 75    | 21 fr. 50 |

# GRAND HOTEL DES BALCONS

3, rue Casimir-Delavigne, 3  
(Près l'Odéon)

• **L. Format** •

PROPRIÉTAIRE

Excellentes Chambres pour 40, 50 et  
60 francs par mois.

SONNETTES ELECTRIQUES DANS TOUTES LES CHAMBRES

Pharmacie de l'École de Médecine

**ROSEY, Pharmacien**

18, Carrefour de l'Odéon,

1, rue de l'Odéon; 2, rue Monsieur-le-Prince

REMÈDES AMÉRICAINS

PRIX RÉDUITS

Aux Médecins français et étrangers

# Le Monde Illustré

BEAUX-ARTS - LITTÉRATURE - SCIENCE, etc., etc.

Feuilletons des meilleurs Romanciers

CHRONIQUES ET CONTES

Par des Écrivains remarquables

16 PAGES DE TEXTE ET D'ILLUSTRATIONS

Donne de Magnifiques Primes  
en argent.

PRIX DES ABONNEMENTS

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| Un An . . . . .       | fr. 15 » |
| Six Mois . . . . .    | » 7.50   |
| Quatre Mois . . . . . | » 5 »    |

BERTHIAUME & SABOURIN

PROPRIÉTAIRES

49, Place Jacques-Cartier, 49

MONTREAL (Canada)

M<sup>lle</sup> J. Petit-Degorce

PROFESSEUR DE CHANT

ET DE

PIANO

4 — rue Bernard-Palissy — 4

← PARIS →

ÉPICERIE CENTRALE

Emile BONNETAT

PARIS

17, Rue Gozlin, 17 (Boul. St-Germain)

BOISSONS IMPORTÉES

ET

VINS VIEUX DE CHOIX

Maison BILLET

CHAPELLERIE DE CHOIX

PRIX SPÉCIAUX

Pour les Abonnés de la Revue des Deux Frances

SPÉCIALITÉS DE CHAPEAUX  
ANGLAIS ET RUSSES

PARIS — 43, rue de Rennes — PARIS

M<sup>me</sup> H. Prévost

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

32 — rue Madame — 32

PARIS

Fr. 1.50 la Leçon

CONDITIONS SPÉCIALES AU MOIS

30, RUE SAINT-JACQUES, 30

MONTRÉAL (CANADA)

**D. W. & A. E. BRUNET**

ACHAT ET VENTE

*Débitures du Gouvernement, de Chemins de Fer, de Municipalités, etc.  
Prêts aux Fabriques et aux Communautés Religieuses.*

TÉLÉPHONE BELL 2313.

Adresse Télégraphique : " SPERNET " Montréal.

---

## COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Paquebots-Poste Français

### LIGNE DU HAVRE A NEW-YORK

*Départs du Havre et de New-York tous les samedis.*

### LIGNE DES ANTILLES, DE COLON ET DU MEXIQUE

*Départs mensuels :*

*Du Havre les 16 et 22, de Saint-Nazaire les 9 et 21, de Bordeaux les 19 et 26.*

Pour la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, les Guyanes,  
Saint-Thomas, Porto-Rico, Haïti, Saint-Dominique, le Venezuela, la Colombie,  
le Mexique, le Centre-Amérique, le Sud et le Nord Pacifique.

### LIGNES DE LA MÉDITERRANÉE

*Départs quotidien de Marseille*

Pour Alger, Oran, Bône, Philippeville, Tunis, Malte, Mehdiya, Monastir et Sousse.

### SERVICES DES COLIS POSTAUX

Pour l'Algérie, la Tunisie, Malte, la Guadeloupe, la Martinique, les Guyanes, françaises  
et néerlandaises, les Antilles danoises, Curaçao, le Mexique, la Colombie,  
le Salvator, le Venezuela et Costa-Rica.

### BUREAUX A PARIS

6, RUE AUBER — 12, BOULEVARD DES CAPUCINES — 5, RUE DES MATHURINS

---

## Le Courrier des États-Unis

ORGANE DES POPULATIONS DE LA LANGUE FRANÇAISE

(70 ANNÉE)

110 N. 11th Street, NEW-YORK

Le seul journal français d'Amérique publiant les dépêches spéciales de son correspondant de Paris, les dépêches de France et autres pays d'Europe, de tous les grands journaux de New-York, ainsi que les dépêches de la France associée de toutes les parties du monde. C'est-à-dire un ensemble de nouvelles de France, d'Europe, d'Amérique, etc., qu'on ne peut trouver dans aucun autre journal.

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la REVUE DES DEUX FRANCES sont interdites dans tous les pays, y compris la Suède et la Norvège, à moins d'accord préalable avec notre administration.

Imprimerie Vve Albouy, 75, avenue d'Italie. — Paris.